

**1001 NEGOCES SAS**

6 RUE BERTHELOT

95500 GONESSE

Siren : 529573990

# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 17/06/2024**

Le 17 juin 2024,

À dix heures.

Les actionnaires de la société 1001 NEGOCE au capital de 50000 euros divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est au 6 RUE BERTHELOT 95500 GONESSE, se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

L'assemblée est présidée par le Président.

- Sont présents :
  - Nombre d'actions
  - HOLDING EKA 75 actions
  - HOLDING H2R 25 actions
  - Kalifa DOUMBIA Commissaire aux Comptes

Totalisant 100 parts sociales, soit la totalité des actionnaires.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au président.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- - les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'inventaire ;
- - le rapport de la gérance ;
- - le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

### **Première résolution**

L'assemblée, après avoir entendu lecture la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

Les actionnaires décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 qui se chiffre à **1 856 029.00 Euros**, de la manière suivante :

<b>RESERVE LEGALE</b>	: « <b>0.00 Euros</b> »
<b>DIVIDENDES</b>	: « <b>835 212.00 Euros</b> »
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	: « <b>1 020 817.00 Euros</b> »

*Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.*

### Quatrième résolution

Les actionnaires décident de distribuer la totalité du report à nouveau de 31/12/2022 qui se chiffre à **1 664 788.00 Euros**, de la manière suivante :

<b>RESERVE LEGALE</b>	: « <b>0.00 Euros</b> »
<b>DIVIDENDES</b>	: « <b>1 664 788.00 Euros</b> »
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	: « <b>0.00 Euros</b> »

*Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.*

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

*Cette résolution mise à voix est adoptée à l'unanimité.*

### Cinquième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les actionnaires présents.

**Le président**

**Yakup GECER**



**Les actionnaires**

**HOLDING EKA**



**HOLDING H2R**





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Formulaire EDI 2065

pour 2024

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------	--

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--------------------	-------------------------------------

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
---	--

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:												Adresse du siège social:														
Société 1001 NEGOCE												6 RUE BERTHELOT														
SIRET	5	2	9	5	7	3	9	9	0	0	0	0	3	1	95500 GONESSE											
Adresse du principal établissement:												Ancienne adresse en cas de changement:														

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

### B ACTIVITE

Activités exercées	NEGOCE ALIMENTAIRE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	2 489 255	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

### 3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

### F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

### H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-----------

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:  F I S C A L I T Y 9 5 1 2 A V E N U E D E L ' E U R O P E 9 5 4 0 0 V I L L I E R S L E B E L Tél: 0 1 8 5 4 9 1 0 0 0				Nom et adresse du conseil:  Tél:			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: Lieu			
				Qualité et nom du signataire: Président			

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

GECER Yakup

Examen de conformité fiscale (ECF)

--	--

## IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

2024

## ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	600 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e					
					f					
					g					
					h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	600 000				
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. 5	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
					Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7			
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À				0 %	15 %	19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE  
Adresse de l'entreprise 6 RUE BERTHELOT

95500 GONESSE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\*

1 2

Durée de l'exercice précédent\*

1 2

Numéro SIRET\* 5 2 9 5 7 3 9 9 0 0 0 0 3 1

Néant  \*

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 31		N-1 13 11 22 02 21	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMobilisations INCORPORELLES							
Frais d'établissement *	AB		AC				
Frais de développement *	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 400	AK	6 213	1 187	2 462	
Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles	AL		AM				
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 360	AS	5 496	28 864	2 601	
Autres immobilisations corporelles	AT	1 242 002	AU	659 195	582 807	494 437	
IMMObilisations CORPORELLES			AW				
Immobilisations en cours	AV		AY				
Avances et acomptes	AX		CT				
IMMObilisations FINANCIERES (2)			CV				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		BC				
Autres participations	CU		BE				
Créances rattachées à des participations	BB		BG				
Autres titres immobilisés	BD		BI		30 824	28 064	
Prêts	BF		BK	670 904	643 682	527 564	
Autres immobilisations financières*	BH	30 824					
TOTAL (II)	BJ	1 314 586					
ACTIF CIRCULANT STOCKS*							
Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT	134 916	BU		134 916	72 152	
ACTIF CREDANCES			BW				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BY		2 972 625	2 988 699	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 972 625	CA		53 696	12 541	
Autres créances (3)	BZ	53 696	CC				
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CE		1 500 080	80	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	1 500 080	CG		2 238 639	1 927 897	
Disponibilités	CF	2 238 639	CI				
Comptes de régularisation	CH		CK		6 899 956	5 001 369	
Charges constatées d'avance (3)*	CJ	6 899 956					
TOTAL (III)	CW						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM						
Primes de remboursement des obligations (V)	CN						
Ecart de conversion actif* (VI)	CO	8 214 542	1A	670 904	7 543 638	5 528 932	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	30 824	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

**BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051 2024

2

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5.0....0.0.0.....)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ) EK	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	1 664 789
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 856 029
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 575 818
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	174 934
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 310 078
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 482 808
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 967 820
	Ecarts de conversion passif *	(V) ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 543 638
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 890 798
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 038 135

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	46 496 376	FB		FC	46 496 376	41 115 586	
	Production vendue	FD		FE		FF			
	biens*					FI			
	services*	FG		FH					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	46 496 376	FK		FL	46 496 376	41 115 586	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 566		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		3
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	40 471 588	36 644 369	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 62 764 )	230 511	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		1 819	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 156 931	991 762	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	182 239	87 938	
	Salaires et traitements*					FY	1 676 862	1 148 804	
	Charges sociales (10)					FZ	462 958	371 850	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS	GA	151 060	125 617	
			- dotations aux provisions			GB			
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	44		11
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	44 038 919	39 602 682
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 479 024	1 512 907	
	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 553		1
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Défauts positifs de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 553	1
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 920		2 624
	Défauts négatifs de change					GS			
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	2 920	2 624
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	( 1 366 )	( 2 623 )	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 477 658	1 510 284	

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE						Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 274	2 073		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	40 575			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	51 849	2 073		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 529	11 507		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	46 634			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	51 163	11 507		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	685	(9 434)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				IJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	622 314	376 838
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	46 571 345	41 117 662
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	44 715 316	39 993 651
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 856 029	1 124 011
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY				
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP				
	- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinque D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 566			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe				51 163	51 849	
(8)	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ANNEXE DÉCLARATION 2053**

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

31/12/2023

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE												Néant	*						
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
CORPORELLES (Ne pas reporter le montant des cennines)*	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II			7 400		KF							
	Terrains						KG			KH		KI							
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK		KL							
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN		KO							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2				KP		KQ		KR							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	2 601		KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX							
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA							
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	79 381		LC		LD							
	Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI		LJ							
	Avances et acomptes							LK		LL		LM							
	TOTAL III						LN	1 031 784		LO		LP							
	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T							
FINANCIÈRES	Autres participations						8U			8V		8W							
	Autres titres immobilisés							1P		1R		1S							
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	28 064		1U		1V							
	TOTAL IV							LQ		LR		LS							
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 067 248		ØH		ØJ							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice							
INcorp.	Frais d'établissement et de développement						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						IN		CØ		DO		D7						
CORPORELLES	TOTAL II						IO		LV		LW		1X						
	Terrains						IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA		MB		MC								
		Sur sol d'autrui		IR			MD		ME		MF								
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS			MG		MH		MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU			MM		MN		841 506		MO						
		Matériel de transport		IV			MP		MQ		310 791		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS		MT		83 706		MU						
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		6 000		MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III						IY		NG		NH		NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW						
	Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ						
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G						
	TOTAL IV						I3		NJ		NK		2H						
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		OL		ØM						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCENéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]  6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice				
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.  
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

-
=

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE												Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL			EM			EN			
Fonds commercial	RE		RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles	PE	4 938	PF	1 275		PG			PH	6 213		
<b>TOTAL I</b>	<b>RK</b>	<b>4 938</b>	<b>RM</b>	<b>1 275</b>		<b>RN</b>			<b>RO</b>	<b>6 213</b>		
Terrains	PI		PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	5 496			QB			QC	5 496		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	344 354	QE	78 764	QF			QG	423 118		
	Matériel de transport	QH	146 781	QI	53 593	QJ	13 921		QK	186 453		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 611	QM	11 932	QN	5 919		QO	43 624		
	Emballages récupérables et divers	QP	6 000	QR		QS			QT	6 000		
<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>534 746</b>	<b>QV</b>	<b>149 785</b>		<b>QW</b>	<b>19 840</b>		<b>QX</b>	<b>664 691</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>QN</b>	<b>539 684</b>	<b>QP</b>	<b>151 060</b>		<b>QQ</b>	<b>19 840</b>		<b>QR</b>	<b>670 904</b>		
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1			
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>			<b>SD</b>			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6			
	Sur sol d'autrui	R8	R9	S1	S2	S3			S4			
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S6	S7	S8	S9	T1			T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1			
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>			<b>X8</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM						NO		
<b>TOTAL III</b>												
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP			SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4	
			Dotations de l'exercice 2		Reprises de l'exercice 3			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6C		6D	
		- corporelles	6E		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	03	04		05	
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08		09	
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY		TZ		UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
		UG		UH				
		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ  DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	30 824	UV	30 824	UW				
	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	2 972 625		2 972 625					
	Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * UO ) )			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 212		2 212					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	47 484		47 484				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
Groupe et associés (2)			VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 000		4 000						
Charges constatées d'avance			VS									
<b>TOTAUX</b>			VT	3 057 145	VU	3 057 145	VV					
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus			
					1		2		3	4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 926		3 926						
	à plus de 1 an à l'origine		VH	171 008		93 986		77 022				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 310 078		2 310 078						
Personnel et comptes rattachés			8C	232 028		232 028						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	205 902		205 902						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	233 740		233 740						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	106 161		106 161						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	104 976		104 976						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	600 000		600 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 967 819	VZ	3 890 798		77 022				
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	100 246	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :				
			3   1   1   2   2   0   2   3				
I. RÉINTEGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	6 383	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	4 529	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégitations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)	2A	)		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Measures d'initation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement *						
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT'2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	2 489 255				
	déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 489 255				

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	87 718
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises sur l'exercice</b>
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE								Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 140 778	AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 124 011		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	600 000		
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>2 264 789</b>		Autres répartitions	ZF			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)								<b>TOTAL II</b>	
								<b>ZH</b> 2 264 789	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier								
	- Effets portés à l'escompte et non échus								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNAUX	- Sous-traitance			YT		27 362		136 869	
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois )	J8				456 737		468 490	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					60 408		61 361	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST		612 425		325 043	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					1 156 931		991 762	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					2 940		2 935	
TVA	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z		179 299		85 003	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					182 239		87 938	
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YW		2 650 210		2 305 122	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					2 613 493		2 634 913	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*			OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			OS					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					%	%	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			ZK					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.  
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant  \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A :	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))					
CADRE B :	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))					
CADRE C :	autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B)	(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE

Néant  \*

## A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	(à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
<b>TOTAL 2</b>					

## B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCENéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <b>① ou 12.8 % ② .</b>	<input type="checkbox"/>
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <b>①*</b>	<input type="checkbox"/>
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <b>① *</b>	<input type="checkbox"/>

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③		Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N				
N-1				
N-2				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
N-4				
N-5				
N-6				
N-7				
N-8				
N-9				
N-10				

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
	À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③				
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 NEGOCE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>		
		<b>taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %</b>		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1		
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2		
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)		3		
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4		
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5		
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)		6		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7		
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	<b>montants prélevés sur la réserve</b>		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : Société 1001 NEGOCE				Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectif moyen du personnel * :				YP 35
dont apprentis				YF
dont handicapés				YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA 46 496 376
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT
				<b>TOTAL 1</b> OX 46 496 376
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH 1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE
Subventions d'exploitation reçues				OF
Variation positive des stocks				OD 62 764
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI 21 566
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT 11 274
				<b>TOTAL 2</b> OM 95 605
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats				ON 40 579 737
Variation négative des stocks				OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR 592 045
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW 44
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY 6 059
				<b>TOTAL 3</b> OJ 41 177 886
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3) OG 5 414 095
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA 5 414 095
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	46 496 376	Effectifs au sens de la CVAE * EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY	01/01/2023		GZ 31/12/2023
Date de cessation			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 2 3 |

N° SIRET | 5 2 9 5 7 3 9 9 0 0 0 0 3 1 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | Société 1001 NEGOCE |

ADRESSE (voie) | 6 RUE BERTHELOT |

CODE POSTAL | 95500 | VILLE | GONESSE |

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise | P1 | 2 | Nombre total de parts ou d'actions correspondantes | P3 | 100 |

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise | P2 | | Nombre total de parts ou d'actions correspondantes | P4 |

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | SAS | Dénomination | HOLDING EKA |

N° SIREN (si société établie en France) | 821010402 | % de détention | 75.00 | Nb de parts ou actions | 75 |

Adresse : N° | 2 | Voie | RUE DE LA GIRONDE |

Code postal | 95400 | Commune | ARNOUVILLE | Pays |

Forme juridique | SARL | Dénomination | HOLDING H2R |

N° SIREN (si société établie en France) | 821434743 | % de détention | 25.00 | Nb de parts ou actions | 25 |

Adresse : N° | 2 | Voie | RUE DE LA GIRONDE |

Code postal | 95400 | Commune | ARNOUVILLE | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | | Nb de parts ou actions |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | | Nb de parts ou actions |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | | Nom de famille | | Prénom(s) | |

Nom d'usage | | % de détention | | Nb de parts ou actions | |

Naissance : Date | | N° Département | | Commune | | Pays |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Titre (2) | | Nom de famille | | Prénom(s) | |

Nom d'usage | | % de détention | | Nb de parts ou actions | |

Naissance : Date | | N° Département | | Commune | | Pays |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
40800000 Fourniss Facture non parvenue			22 929.50
31/12/2023 BI Honoraires CAC	21 840.00		
31/12/2023 BI ORANGE CCA	2.93		
31/12/2023 BI WEX CCA	96.03		
31/12/2023 BI FIMIPAR CCA	514.38		
31/12/2023 BI FIMIPAR CCA	414.36		
31/12/2023 BI BIP & GO	12.60		
31/12/2023 BI PETIT FORESTIER LOCATION CCA	19.20		
31/12/2023 BI PETIT FORESTIER LOCATION CCA	19.20		
31/12/2023 BI PETIT FORESTIER LOCATION CCA	10.80		
42820000 Dettes prov. congés à payer			68 506.03
01/01/2023 AN S.A.N.	59 196.59		
01/01/2023 BI Congés payés	59 196.59		
31/12/2023 BI PROV CP 31-12	68 506.03		
43820000 Chges sociales congés à payer			19 211.77
01/01/2023 AN S.A.N.	17 548.43		
01/01/2023 BI Provisions pour congés payés	17 548.43		
31/12/2023 BI PROV CP 31-12	19 211.77		
44860000 Charges à payer			11 580.65
01/01/2023 AN S.A.N.	40 324.65		
01/01/2023 OD Reaff CVAE	12 744.00		
01/01/2023 OD Reaff TF SCI	16 000.00		
44863000 URSSAF d'Ile de Fran			550.66
31/01/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	81.50		
28/02/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	72.85		
31/03/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	37.81		
30/04/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	71.61		
31/05/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	117.31		
30/06/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	88.94		
31/07/2023 SA URSSAF d'Ile de France - 0009	64.41		
31/08/2023 SA URSSAF d'Ile de France (11700	16.23		

## **ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
01/08/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	35.00		
01/08/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	90.00		
01/08/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	90.00		
01/08/2023 BNP WEB AMENDE.GOUV	45.00		
30/08/2023 HA PETIT FORESTIE 2308L0001D0005	84.00		
01/09/2023 BNP CB WEB AMENDES GOUV	90.00		
01/09/2023 BNP CB WEB AMENDES GOUV	90.00		
31/10/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	45.00		
31/10/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	90.00		
31/10/2023 BNP CB FORF P STAT WEB	30.00		
31/10/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	135.00		
31/10/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	135.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	90.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	35.00		
30/11/2023 BNP CB FORF P STAT	25.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	90.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	45.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	135.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	35.00		
30/11/2023 BNP CB FORF P STAT WEB	35.00		
30/11/2023 BNP CB WEB AMENDE.GOUV	35.00		
67500000 Valeur comptable actif cédé			46 634.00
31/12/2023 OD Cession / Rebut au 31/12/2023	46 634.00		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77000000 Produits exceptionnels			11 273.83
12/01/2023 HA E.LECLERC 0230000361	29.35		
18/01/2023 HA TESLA FRANCE BONUS ECO	2 000.00		
07/02/2023 BQ EVI AXA FRANCE IARD	120.00		
07/02/2023 BQ QUITTANCE DE REMBOURSEMENT CO			
07/02/2023 BQ AT N 0000011080261204 POUR L			
07/02/2023 BQ AXA FRANCE IARD			
07/02/2023 BQ QUITTANCE DE REMBOURSEMENT CO			
07/02/2023 BQ DU 10/02/2023 AU 10/03/2023			
07/02/2023 BQ I0000117596962			
07/02/2023 BQ EUR20000000001200000			
23/03/2023 BQ I0000119288430			
23/03/2023 BQ EUR20000000007780000			
23/03/2023 BQ EVI AXA FRANCE IARD SA	778.00		
23/03/2023 BQ VIREMENT SEPA AXA FRANCE IARD			
23/03/2023 BQ 00012973986373			
23/03/2023 BQ AXA FRANCE IARD SA			
23/03/2023 BQ VIREMENT SEPA AXA FRANCE IARD			

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
10/05/2023 HA E LECLERC		20.06	
20/06/2023 HA E LECLERC		31.30	
22/06/2023 BQ EVI AXA FRANCE IARD SA		4 503.77	
29/06/2023 BQ EVI AXA FRANCE IARD SA		1 779.46	
09/09/2023 HA E LECLERC 0230005739		5.37	
30/10/2023 BNP AXA FRANCE IARD SA		2 006.52	
77500000 Prodt cessions d'élts actifs			40 575.00
12/06/2023 OD CESSATION TESLA MODEL Y ANKA GR	40 575.00		

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12		31/12/2022 12		Euros %	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 187		2 462		
20801000 LOGICIELS		7 400		7 400		
28080100 Amort Logiciel		6 213		4 938		
		28 864		2 601		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS					26 263	NS
21540000 Matériel industriel		34 360		2 601		
28154000 AMORT MATERIELS INDUSTRIE		5 496			31 759	NS
		582 807		494 437	5 496	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					88 370	17.87
21800000 Autres immobilisat corporelles		6 000		6 000		
21810000 Install générales, agencements		841 506		731 303		
21820000 Matériel de transport		310 791		212 499		
21830000 Matériel bureau , informatique		64 735		60 411		
21840000 Mobilier		18 971		18 971		
28180000 Amort Autres immob corporelles		6 000		6 000		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES		423 118		344 354		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.		186 453		146 781		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.		30 730		26 262		
28184000 AMORT. MOBILIER		12 893		11 348		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		30 824		28 064		
27500000 DG GR ONLINE CARBURANT		8 290		8 290		
27510000 DG PETIT FORESTIER		15 094		12 334		
27513000 DG FRAIKIN ASSETS		7 440		7 440		
<b>Total II</b>		643 682		527 564		
MARCHANDISES		134 916		72 152		
37000000 Stocks de marchandises		134 916		72 152		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2 972 625		2 988 699		
41100000 Clients		2 972 625		2 988 699		
AUTRES CREANCES		53 696		12 541		
40100000 Fournisseurs				4 188		
42100060 00060 - ZADRAN GULAMEEN		2 212			4 188	100.00
44520000 T.V.A. due intracommunautaire		2 592		453	2 212	
44562000 T.V.A. sur immobilisations		1 666		2 517	2 139	472.69
44566000 T.V.A. s autre bien et service		35 804		4 854	851	33.81
44571300 TVA COLLECTE A 5.5%		814		529	30 950	637.55
44580000 Taxes sur le chiffre d'affaire		3 640			285	54.01
44586000 Taxes sur le chiffre d'affaire		2 968			3 640	
46720000 PRET MOUHASSEL DANNY		4 000			2 968	
		1 500 080		80	4 000	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 500 000			1 500 000	NS
50800000 Autres valeurs mobilières		80				
50801000 Parts BP			80		1 500 000	
DISPONIBILITES		2 238 639		1 927 897		
51120000 Chèques à encaisser		481 283			310 741	16.12
51130000 CB		4 278			481 283	
51200000 Banques Populaire Rives Paris		1 374 048		1 596 294	4 278	
51201000 SOCIETE GENERALE 410103 73		46 167		56 517	222 246	13.92
51202000 BNP 30004 02990 00010670795 58		304 340		275 087	10 350	18.31
51800000 Intérêts courus		1 552			29 253	10.63
					1 552	

## **DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
53000000 CAISSE	26 971		26 971	
<b>Total III</b>	6 899 956	5 001 369	1 898 587	37.96
<b>TOTAL GENERAL</b>	7 543 638	5 528 932	2 014 705	36.44

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
CAPITAL						
10100000 Capital	50 000		50 000			
RESERVE LEGALE						
10610000 Réserve légale	50 000		50 000			
REPORT A NOUVEAU						
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	5 000		5 000			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)						
1 664 789	1 140 778	524 011	45.93			
1 664 789	1 140 778	524 011	45.93			
1 856 029	1 124 011	732 018	65.13			
Total I	3 575 818	2 319 789	1 256 029	54.14		
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT						
16413000 Pret SG	171 297	271 543	100 246	36.92		
16414000 PRET BNP - 200 000€	30 674	50 747	20 073	39.55		
16415000 PRET BNP	23 592	63 875	40 283	63.07		
CONCOURS BANCAIRES COURANTS						
58060000 CARTE BLEUE MENSUELLE	117 031	156 921	39 890	25.42		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES						
40100000 Fournisseurs	3 637	3 815	178	4.66		
40800000 Fourniss Facture non parvenue	3 637	3 815	178	4.66		
40970000 Fournisseurs Autres avoirs	2 310 078	1 966 947	343 130	17.44		
DETTES FISCALES ET SOCIALES						
42100001 00001 - GECER YAKUP	2 270 332	1 966 947	303 385	15.42		
42100008 00008 - HUSSAIN SYED FIYYAZ	22 930	22 930	22 930			
42100018 00018 - GECER DILEK	16 816	16 816	16 816			
42100024 00024 - BACAKSIZ CAN	1 482 808	966 838	515 970	53.37		
42100001 00001 - GECER YAKUP	20 627	7 528	13 099	174.02		
42100008 00008 - HUSSAIN SYED FIYYAZ	1 368	642	726	113.08		
42100018 00018 - GECER DILEK	6 025	2 126	3 899	183.36		
42100024 00024 - BACAKSIZ CAN	1 300	1 300	1 300	100.00		
42100029 00029 - MOUHASSEL DA	4 086	1 984	2 102	105.92		
42100030 00030 - TAHIR HAMZA-	8 671	2 971	5 699	191.80		
42100031 00031 - ADIKTI JOSEP	3 837	2 001	1 835	91.69		
42100033 00033 - TAHIR HASSAN	16 797	5 908	10 889	184.30		
42100039 00039 - ALEXIS KEVIN	2 082	2 082	2 082	100.00		
42100042 00042 - BELLOUCH NAD	4 161	2 051	2 110	102.86		
42100047 00047 - BELLOUCH YOU	4 210	2 003	2 207	110.17		
42100055 00055 - BREJAUD DAMIEN	2 407	2 407	2 407	100.00		
42100066 00066 - SENGUN HATIC	2 896	1 391	1 505	108.13		
42100070 00070 - WASTI MYDAH	4 734	1 687	3 047	180.61		
42100073 00073 - MASIH AFTAB	4 052	2 103	1 950	92.72		
42100075 00075 - ELIA ZEYAD	3 972	2 089	1 882	90.09		
42100076 00076 - SARMA RAVI R	3 619	1 923	1 697	88.24		
42100077 00077 - SHAHZAD AHMA	1 592	1 637	46	2.78		
42100081 00081 - AFZAAL MUHAM	2 605	692	1 913	276.65		
42100082 00082 - HARVINDER GH	4 960	1 886	3 074	162.96		
42100084 00084 - ERDOGAN ATIL	3 819	3 819	3 819			
42100086 00086 - ADEEL MUHAMM	3 105	2 278	827	36.32		
42100088 00088 - MUSTAFA AHME	3 811	1 866	1 945	104.21		
42100089 00089 - BENKHALIFA HICHAM	212	2 603	2 391	91.85		
42100091 00091 - ADIKTI MICHE	3 993	1 905	2 087	109.55		
42100092 00092 - ZADRAN RAHIN	2 055	3 309	1 254	37.90		
42100094 00094 - SOHAIL BASIT	3 959	1 897	2 062	108.69		
42100097 00097 - KAUR HARDEEP	1 335	1 335	1 335	100.00		

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1
			12	%	Euros
42100098 00098 - ADIKTI BRYAN			1 802		1 802 100.00
42100100 00100 - SARMA PORSEL		2 965	1 212		1 753 144.70
42100105 00105 - GECER SAMIYE		726		726	
42100109 00109 - AKSOY AHMET		3 756	2 371		1 385 58.39
42100110 00110 - SINGH MANJIT			1 396		1 396 100.00
42100111 00111 - ZADRAN MOUHA		2 093			2 093
42100113 00113 - GECER KEVIN		1 036	758		278 36.73
42100114 00114 - EMEKTAS NIKO		3 586	1 388		2 198 158.34
42100116 00117 - BENAICH-CHAIBI NAYLA n			1 613		1 613 100.00
42100117 00117 - BENAICH-CHAIBI NAYLA n			1 756		1 756 100.00
42100118 00118 - DKHISI ISMA		1 556			1 556
42100121 00121 - GECER ELODIE		1 096			1 096
42100122 00122 - SINGH NAVJEE		1 452			1 452
42100123 00123 - TAHIR AKHTAR		1 452			1 452
42100124 00124 - JABBAR ASIM		1 404			1 404
42100125 00125 - AKSU RAMAZAN		2 707			2 707
42100126 00126 - SINGH RAJIND		1 452			1 452
42100128 00128 - BABAKARKHAIL		1 780			1 780
42100130 00130 - MOHAMMAD ZUBAIR		984			984
42100133 00133 - ANDAR AMIR K		1 971			1 971
42100135 00135 - SADIQ TOUSEE		1 695			1 695
42100136 00136 - AKAKHAIL MOH		1 738			1 738
42100138 00138 - AKPINAR SERD		1 659			1 659
42100140 00140 - HORUM ROJDA		1 756			1 756
42100141 00141 - ZADRAN NOORG		2 402			2 402
42100142 00142 - ZADRAN ZAHID		1 760			1 760
42100144 00144 - ELIA NOOR		1 703			1 703
42100145 00145 - EL HADDOUTI AMAL née H		1 626			1 626
42700000 Personnel Oppositions			773		773 100.00
42820000 Dettes prov. congés à payer		68 506	59 197		9 309 15.73
43100000 URSSAF d'Ile de Fran		107 664	37 884		69 780 184.19
43110000 URSSAF C3S		43 034			43 034
43730000 MALAKOFF MEDERIC (re		35 992	13 349		22 644 169.63
43820000 Chges sociales congés à payer		19 212	17 548		1 663 9.48
44210000 Prélèvement à la sou		11 102	4 376		6 726 153.70
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice		233 740	8 148		225 592 NS
44551000 T.V.A. à décaisser		95 447	72 220		23 227 32.16
44566200 TVA déductible abs. Intracommu		2 592	453		2 139 472.69
44571020 TVA collectée à 20 %		8 115			8 115
44571400 TVA COLLECTE 10%		7			7
44700000 Autre impôt,taxe,versement assi.		81 743	38 664		43 079 111.42
44860000 Charges à payer		11 581	40 325		28 744 71.28
44863000 URSSAF d'Ile de Fran		551			551
45704000 Dividende Holding H2R		150 000	150 000		
45705000 Holding EKA		450 000	450 000		
<b>Total IV</b>		<b>3 967 820</b>	<b>3 209 144</b>		<b>758 676 23.64</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 543 638</b>	<b>5 528 932</b>		<b>2 014 705 36.44</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1
					Euros
			%		
VENTES DE MARCHANDISES	46 496 376		41 115 586		5 380 790 13.09
70700000 Ventes de marchandises 20%	62 632		2 623		60 009 NS
70701000 VENTES MARCHANDISES 10%	685				685
70721000 Ventes de marchandises 5.50%	46 426 883		41 112 962		5 313 920 12.93
70721100 Ventes de marchandises EXPORT	6 176				6 176
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>46 496 376</b>		<b>41 115 586</b>		<b>5 380 790 13.09</b>
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	21 566				21 566
79100000 Transfert de charges	21 566				21 566
AUTRES PRODUITS	1		3		2 - 59.94
75800000 Prod divers gestion courante	1		3		2 - 59.94
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>46 517 943</b>		<b>41 115 589</b>		<b>5 402 354 13.14</b>
ACHATS DE MARCHANDISES	40 471 588		36 644 369		3 827 219 10.44
60701000 Achat march Intracommunautaire	32 334 433		26 502 393		5 832 040 22.01
60705500 MARCHANDISES 5.5 FRANCE	8 122 138		10 122 687		2 000 549 -19.76
60720700 ACHATS MARCHANDISES 20%	1 003		19 289		18 286 -94.80
60970000 RRR de marchandises	14 014				14 014
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	62 764		230 511		293 275 -127.23
60370000 Variation stocks marchandise	62 764		230 511		293 275 -127.23
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			1 819		1 819 -100.00
60260000 Emballages			1 819		1 819 -100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 156 931		991 762		165 169 16.65
60400000 Achats d'études et prestation	27 362		136 869		109 507 -80.01
60610000 Fournitures non stockables-eau	1 607		1 044		563 53.95
60611000 Electricité	38 337		19 917		18 420 92.48
60630000 Fournit entretien petit équipt	36 683		21 632		15 050 69.57
60640000 Fournitures administratives	4 162		2 784		1 377 49.47
61320000 Locations immobilières	204 000		204 000		
61350000 Locations mobilières	3 613		4 272		659 -15.43
61351000 Locations mobilières TPE	5 035		3 803		1 232 32.39
61352000 Locations Véhicules	244 088		256 414		12 326 -4.81
61500000 Entretien et réparations	3 065		7 727		4 662 -60.34
61511000 Elis - blanchisserie	14 071				14 071
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	19 239		12 937		6 301 48.71
61560000 Maintenance	2 226		1 443		783 54.26
61600000 Primes d'assurances	41 655		35 783		5 872 16.41
62260000 Honoraires	60 400		61 351		951 -1.55
62270000 Frais d'actes et contentieux	8		10		2 - 22.78
62300000 Publicité, publications	447		416		31 7.45
62420000 Transports sur ventes	225 470				225 470
62510000 Voyages et déplacements	9 000		5 377		3 623 67.37
62511000 Carburant	132 743		117 326		15 417 13.14
62512000 Péage/Parking	4 140		3 664		476 12.99
62570000 Réceptions	11 398		16 969		5 570 32.83
62620000 Internet			87		87 -100.00
62621000 BOUYGUES TELECOM	936		587		349 59.34
62630000 FREE TELECOM	287		469		182 -38.85
62640000 Affranchissement	69		99		30 30.77

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
62650000	ORANGE	5 179	4 614	565	12.25		
62700000	Services bancaires et assimilé	54 529	36 247	18 282	50.44		
62702000	Services bancaires COM CB	7 185	35 921	28 736	80.00		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		182 239	87 938	94 301	107.24		
63120000	Taxe d'apprentissage	9 917	9 238	680	7.36		
63330000	Formation continue C	22 530	18 764	3 766	20.07		
63511000	CFE	2 940	2 935	5	0.17		
63512200	Taxes foncières	16 077		16 077			
63514000	Taxe sur véhicule de société	6 383	5 594	789	14.10		
63515000	CVAE	21 616	16 004	5 612	35.07		
63540000	Droit enregistrement et timbre	291		291			
63710000	Contribut sociale solidarité	102 485	35 404	67 081	189.47		
SALAISRES ET TRAITEMENTS		1 676 862	1 148 804	528 058	45.97		
64100000	Rémunérations du personnel	1 439 096	1 134 892	304 204	26.80		
64115000	Avantages en Nature	21 566		21 566			
64120000	Congés payés - 00097	16 421	34 945	51 366	146.99		
64130000	Primes et gratificat	153 849	48 857	104 992	214.90		
64140000	Indemnités et avanta	34 294		34 294			
64143000	Indemnité de rupture	11 636		11 636			
CHARGES SOCIALES		462 958	371 850	91 108	24.50		
64510000	Cotisations à l'URSS	298 429	261 576	36 853	14.09		
64520000	Cotisations aux mutu	12 538	9 500	3 038	31.98		
64530000	Cotisations aux cais	87 029	66 628	20 401	30.62		
64540000	Cotisations aux ASSE	59 216	44 315	14 901	33.63		
64700000	Autres charges sociales	1 663	13 854	15 517	112.01		
64750000	Médecine du travail, pharmacie	4 083	3 686	397	10.77		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		151 060	125 617	25 443	20.25		
68111000	Dot.amort Immob incorporelles	1 275	1 275				
68112000	Dot. amort. Immob corporelles	149 785	124 342	25 443	20.46		
AUTRES CHARGES		44	11	34	313.66		
65800000	Chge diverse gestion courante	44	11	34	313.66		
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		44 038 919	39 602 682	4 436 237	11.20		
<b>Résultat d'exploitation</b>		2 479 024	1 512 907	966 117	63.86		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		1 553	1	1 552	NS		
76000000	Produits financiers	1	1	1	78.57		
76400000	Revenus des VMP	1 552		1 552			
<b>Total des Produits financiers</b>		1 553	1	1 552	NS		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		2 920	2 624	295	11.26		
66110000	Intérêts des emprunts dettes	301	986	684	69.43		
66160000	Intér banc, et opérat.financem	2 618	1 639	980	59.79		
<b>Total des Charges financières</b>		2 920	2 624	295	11.26		

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Résultat financier	1 366		2 623		1 257	47.92
Résultat courant avant impôts	2 477 658		1 510 284		967 374	64.05
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	11 274		2 073		9 201	443.94
77000000 Produits exceptionnels	11 274		2 073		9 201	443.94
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	40 575				40 575	
77500000 Prod cessions d'élts actifs	40 575				40 575	
Total des Produits exceptionnels	51 849		2 073		49 776	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 529		11 507		6 978	60.64
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	4 529		10 507		5 978	56.89
67130000 Dons, libéralités			1 000		1 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	46 634				46 634	
67500000 Valeur comptta élé actif cédé	46 634				46 634	
Total des Charges exceptionnelles	51 163		11 507		39 656	344.63
Résultat exceptionnel	685		9 434		10 120	107.27
IMPOTS SUR LES BENEFICES	622 314		376 838		245 476	65.14
69510000 Impôts dus en France	622 314		376 838		245 476	65.14
Total des produits	46 571 345		41 117 662		5 453 683	13.26
Total des charges	44 715 316		39 993 651		4 721 665	11.81
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 856 029		1 124 011		732 018	65.13

**1001 NEGOCE**

**6 RUE BERTHELOT**

**95500 GONESSE**

**Siren : 529573990**

**ANNEXE AU BILAN**

**(exercice clos le 31/12/2023)**

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)**

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)**

**Principes et conventions générales**

- Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

- Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



# **1001 NEGOCE**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 50 000 euros**

**Siège social : 6 RUE BERTHELOT, 95500 GONESSE  
529 573 990 RCS PONTOISE**

## **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**

**Exercice clos le 31/12/2023**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous avons l'avantage de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2023 et de vous consulter par correspondance afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous communiquerons par écrit, huit jours au moins avant la date fixée pour la consultation par correspondance, les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31/12/2023, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous vous informons que le conflit Russo-Ukrainien a entraîné les conséquences suivantes sur notre activité et notre situation financière au cours de l'exercice écoulé : Nous avons moins de choix en termes de fournisseurs, ce qui fait augmenter les prix d'achats.

Nous avons pris en conséquence les mesures suivantes pour faire face à cette situation : nous avons dû diversifier nos fournisseurs pour acheter au mieux.

### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31/12/2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous tablons sur un chiffre d'affaires de cinquante millions d'euros sur l'exercice 2024.

Il convient de préciser que les prix d'achats ont augmentés et nous n'avons aucune projection sur la baisse.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, les chiffres ont été les suivants :

Ventes de marchandises	46 496 376
Transfert de charges	21 566
Prod divers gestion courante	1
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>46 517 943</b>

ACHATS DE MARCHANDISES	40 471 588
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-62 764
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 156 931
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	182 239
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 676 862
CHARGES SOCIALES	462 958
DOTATIONS AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	151 060
AUTRES CHARGES	44
Total des Charges d'exploitation	44 038 919
Résultat d'exploitation	2 479 024
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 553
Total des Produits financiers	1 553
PRODUITS EXCEP. SUR OPERATIONS DE GESTION	11 274
PRODUITS EXCEP. SUR OPERATIONS EN CAPITAL	40 575
CHARGES EXCEP. SUR OPERATIONS DE GESTION	4 529
CHARGES EXCEP. SUR OPERATIONS EN CAPITAL	46 634
Résultat exceptionnel	685
IMPOTS SUR LES BENEFICES	622 314
Bénéfice	1 856 029

Au 31/12/2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 543 638 euros.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de 1 856 029 euros.

Le solde du report à nouveau de l'exercice clos au 31/12/2022 est de 1 664 788 euros.

Il est proposé de distribuer la somme de 2 500 000 euros de la façon suivante :

Distribution en totalité du report à nouveau de l'exercice 2022 soit : 1 664 788 euros  
 Distribution partielle du résultat de l'exercice 2023 pour : 835 212 euros

Report à nouveau du solde de l'exercice 2023 : 1 020 817 euros

## **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

## **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à GONESSE,  
Le 31 mai 2024.

Le président  
M. Yakup GECER

